

Scirpe à tiges nombreuses

Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv.



© CBNB, E. Vallez

FAMILLE : *Cyperaceae*

SYNONYMES :

Scirpus multicaulis Smith

NOMS VERNACULAIRES :

Scirpe à tiges nombreuses

Souchet à tiges nombreuses

TYPE BIOLOGIQUE : Hélophyte ou hémicryptophyte cespiteux

TAILLE : 10-40 cm

PERIODE FLORAISON : Mai - Septembre

STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Multiples tiges simples et dressées, à peu près cylindriques, formant des touffes

Système racinaire : Souche fibreuse, gazonnante, sans stolons

Feuilles : Inexistantes (réduites à leur gaine), gaine tronquée obliquement

Inflorescence : Epi solitaire en haut de la tige, formé d'écaillés brunâtres dont l'inférieure embrasse tout le tour de l'épillet

Fleurs : Fleurs rudimentaires, chacune se trouvant derrière une écaille ; 3 étamines et 3 stigmates dépassant à certains moments de la floraison, donnant à l'épi un aspect hirsute

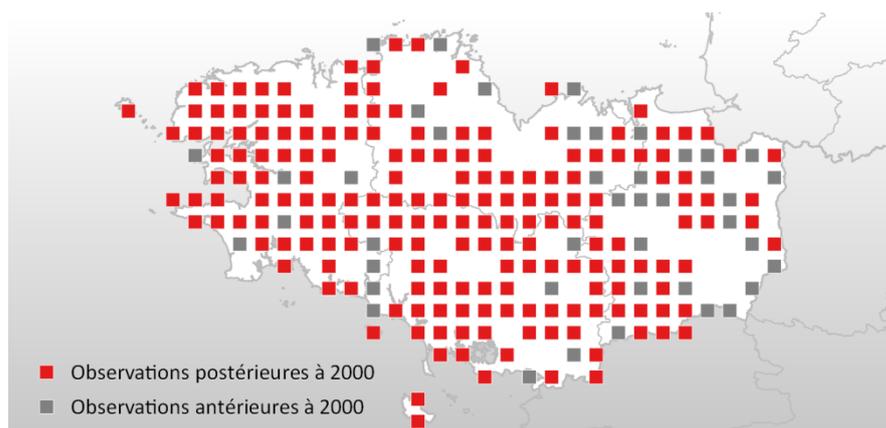
Fruits : Akènes brunâtres ou verdâtres, trigones à angles aigus

Milieu de vie

Dépansions des prairies humides, marécageuses à tourbeuses. Egalement au bord des mares et des fossés.

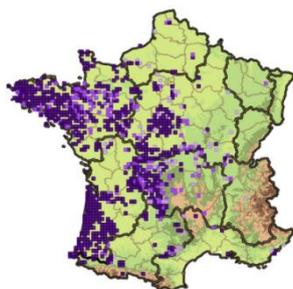
Le Scirpe à tiges nombreuses indique des sols acides voire tourbeux et pauvres en éléments nutritifs.

Répartition de l'espèce en Bretagne



Source : base *Calluna*, CBNB, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](#)

RÉPARTITION EN FRANCE



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

© CBNB, E. Vallez



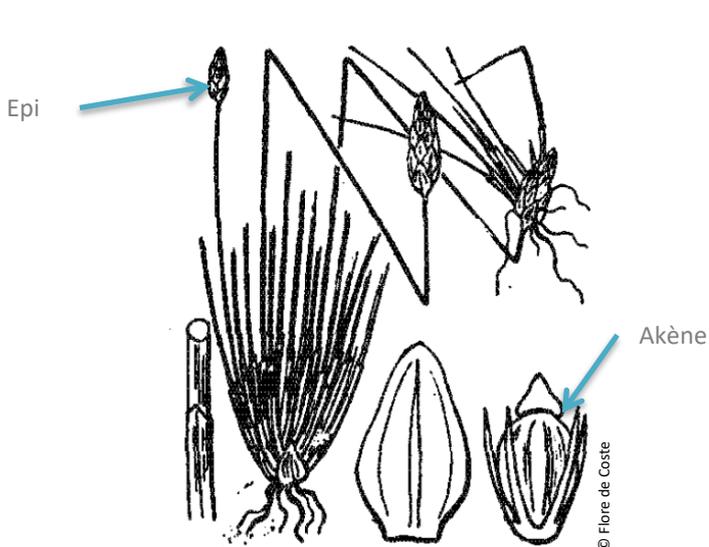
Eleocharis multicaulis (Sm.) Desv.

Scirpe à tiges nombreuses

Confusions possibles

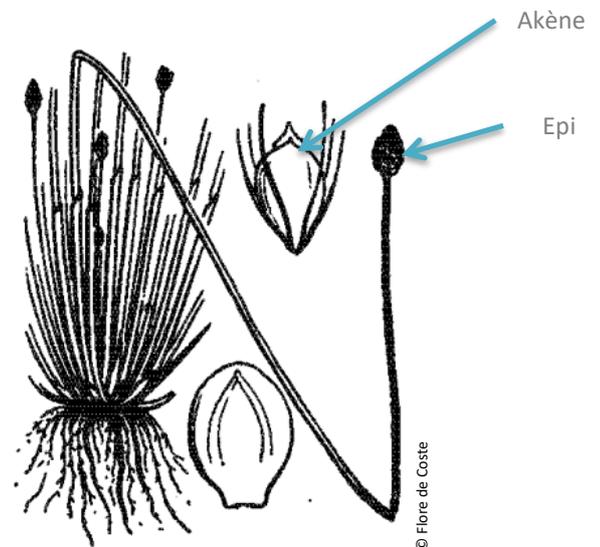
Il existe un risque de confusion avec les autres genres *Eleocharis*, notamment avec le Scirpe à inflorescence ovoïde (*Eleocharis ovata* (Roth) Roem. & Schult.) qui est l'autre espèce du genre formant des touffes denses comprenant plus de 10 tiges et avec de petits épis ne dépassant pas les 7 mm. Le Scirpe à une écaille (*Eleocharis uniglumis* (Link) Schult.) et le Scirpe des marais (*Eleocharis palustris* (L.) Roem. & Schult.) forment des touffes de 3-8 tiges seulement et ont des épis plus gros, de plus de 7 mm.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



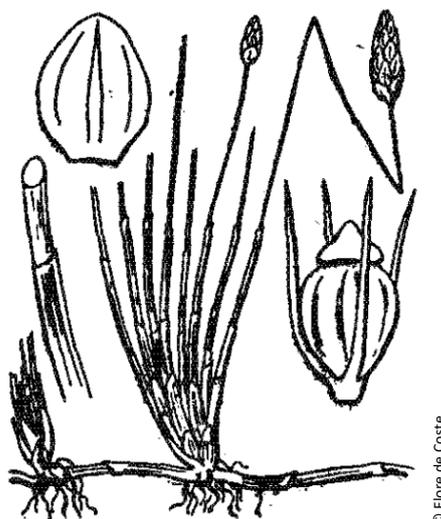
Eleocharis multicaulis

Critères distinctifs : plante vivace cespiteuse, s'arrachant difficilement. Epi oblong, long de 5-7 mm. 3 stigmates. Akène trigone. Gaine tronquée obliquement



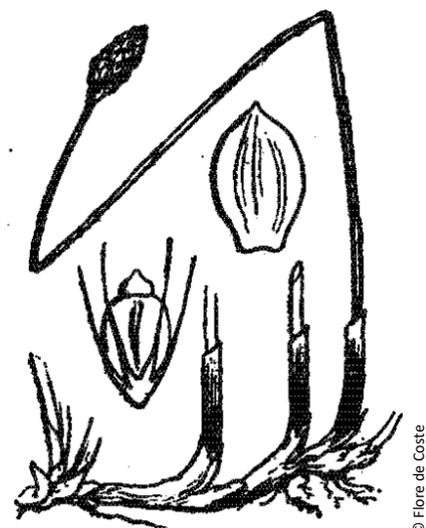
Eleocharis ovata

Critères distinctifs : plante annuelle s'arrachant facilement. Epi ovoïde, long de 4-6 mm. 2 stigmates. Akène comprimé. Gaine tronquée obliquement



Eleocharis uniglumis

Critères distinctifs : une écaille inférieure faisant presque le tour de la base de l'épi. Epi > 7mm. Tige ne dépassant jamais 2 mm de diamètre. Gaine foliaire rouge, tronquée horizontalement



Eleocharis palustris

Critères distinctifs : deux écailles inférieures faisant environ la moitié du tour de la base de l'épi. Epi > 7mm. Tige atteignant 4 mm de diamètre. Gaine foliaires brun-jaunâtre, parfois rouge à la base, tronquée plus ou moins horizontalement